

RAPPORT ANNUEL

2012

Le Chef d'Inspection

Cdt Lassana BA

Sommaire

0. PRESENTATION DES ASPECTS ADMINISTRATIFS DE LA REGION

0.1. Découpage administratif

1. PRESENTATION DES ASPECTS BIOPHYSIQUES DE LA REGION

1.1. Le cadre biophysique

1.1.1. Climat

1.1.2. Relief

1.1.3. Sols

1.1.4. Végétation

1.1.5. Faune

1.1.6. hydrographie

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL

2.1 Mission du service

2.2 Organisation du service

2.3 Partenaires au développement forestier

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

3.1 Domaine classé

3.2 Domaine protégé

3.3 Potentiel faunique

3.4 Hydrographie

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER

4.1 Domaine classé.

4.2 Domaine protégé.

4.3 Potentiel faunique

4.4 Hydrographie

5. REALISATIONS DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

5.2 Bilan des réalisations par composante thématique

5.2.1 Aménagements forestiers

5.2.2 Exploitations forestières

5.2.3 Protection des forêts

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

5.2.5 Gestion de la faune

5.2.6 Information/sensibilisation

5.2.7 Formation

6. CONTENTIEUX

7. RECETTES FORESTIERES

8. EXECUTION DU BUDGET

9. ANALYSE

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DU PERSONNEL

ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

ANNEXES 4 : ARMEMENT

ANNEXE 5 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

ANNEXE 6 : PARTENAIRES DU SERVICE

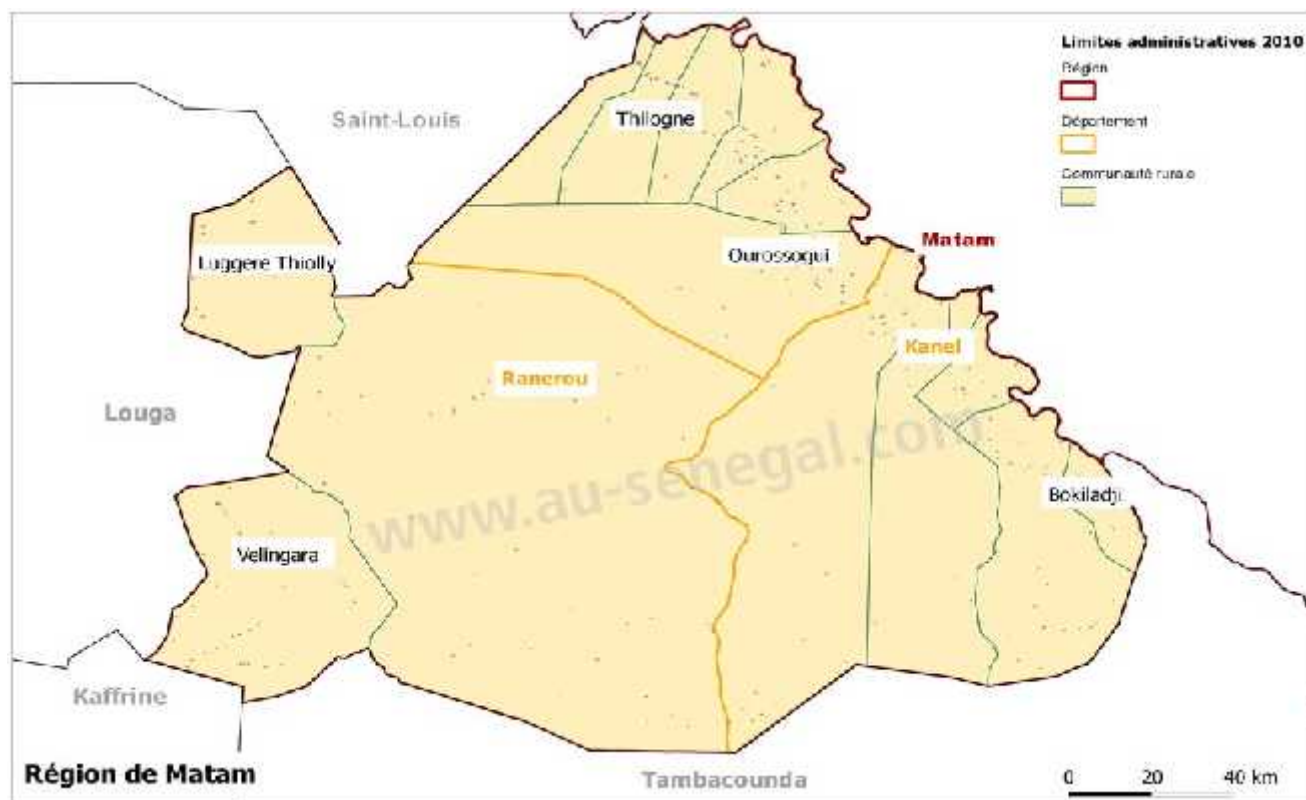
0. PRESENTATION DES ASPECTS ADMINISTRATIFS DE LA REGION

0.1. Découpage administratif



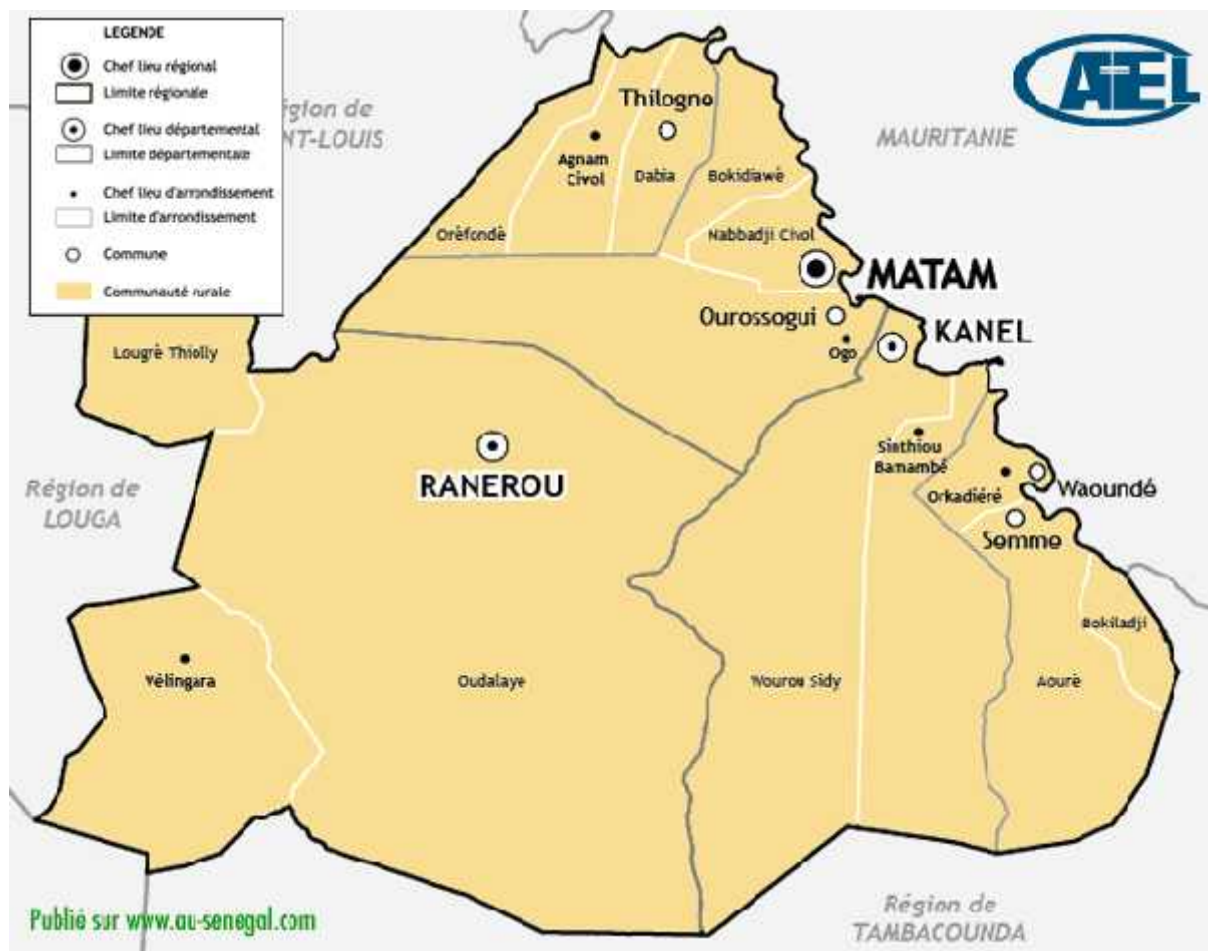
La région de Matam a été créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 et le décret 2002-166 du 21 février 2002. Elle est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

D'une superficie de 29.615,8 km², elle représente 14,6 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud ouest par la région de Kaffrine, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale sur une longueur d'environ 200 Km.



Source : Direction de l'Aménagement du Territoire, avril 2002

La région de Matam est issue de l'ancien département de Matam auquel ont été rattachées les communautés rurales de Louguéré Thioly et Vélingara qui relevaient de la région de Louga. Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, dix (10) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30 et 19 % de la superficie totale.



Région	Département	Commune	Communauté rurale
MATAM	KANEL		AOURE
MATAM	KANEL		BOKILADJI
MATAM	KANEL		NDENDORY
MATAM	KANEL		ORKADIÈRE
MATAM	KANEL		WOURO SIDY
MATAM	KANEL	DEMBANCANE	
MATAM	KANEL	HAMADI HOUNARE	
MATAM	KANEL	KANEL	
MATAM	KANEL	ODOBERE	
MATAM	KANEL	OUAOUNDE	
MATAM	KANEL	SEMME	
MATAM	KANEL	SINTHIOU BAMAMBE BANADJI	
MATAM	MATAM		BOKIDIAVE
MATAM	MATAM		DABIA
MATAM	MATAM		DES AGNAM (AGNAM CIVOL)
MATAM	MATAM		NABADJI CIVOL

Région	Département	Commune	Communauté rurale
MATAM	MATAM		OGO
MATAM	MATAM		OREFONDE
MATAM	MATAM	MATAM	
MATAM	MATAM	NGUIDJILONE	
MATAM	MATAM	OUROSSOGUI	
MATAM	MATAM	THILOGNE	
MATAM	RANEROU FERLO		LOUGRE THIOLY
MATAM	RANEROU FERLO		OUDALAYE
MATAM	RANEROU FERLO		VELINGARA
MATAM	RANEROU FERLO	RANEROU	

1. PRESENTATION DES ASPECTS BIOPHYSIQUES DE LA REGION

Données démographiques

Les projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région à 500 000 habitants dont 52,4% de sexe féminin.

Source : ANDS : Situation Economique et Sociale de la région de Matam (2007)

1.1. Le cadre biophysique

1.1. Le climat

La région de Matam est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes. Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié, et un environnement écologique riche, varié et variable.

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche qui va de Novembre à Juin et une saison des pluies de juillet à Octobre.

a. la pluviométrie

Dans la région, la pluviométrie est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Elle se caractérise par une certaine variabilité dans l'espace et dans le temps. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin

septembre et mi-octobre. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou ferlo. L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au Nord.

La température s'adoucit et descend parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

b. les vents :

La région est soumise à l'alizé continental appelé l'Harmattan et à la mousson.

c. les températures

On distingue deux grandes périodes de régimes thermiques :

- la période de basses températures allant de juillet à janvier, avec des minima au mois de décembre ;
- la période de hautes températures qui va de février à juin.

Pendant cette période, les températures sont élevées et atteignent parfois des pointes de 48°C. La température moyenne maximale se situe entre 43 et 45° c.

La température moyenne annuelle maximale est de 37,3° C, tandis que la moyenne minimale annuelle se situe autour de 22,3° C.

d. l'insolation et la nébulosité

L'insolation moyenne annuelle est d'environ 2880 heures soit 7 à 8 heures d'ensoleillement par jour. Le mois d'août qui reçoit en général la durée d'insolation la plus courte est le mois le plus nébuleux. La durée d'insolation la plus longue est observée au mois de mars.

e. l'humidité relative à l'évaporation

L'humidité relative est assez élevée en hivernage (surtout entre août et septembre). Du mois de décembre au mois de juin, elle baisse pour atteindre son niveau minimal.

1.2. Le relief

Le relief est caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées. Ce relief permet de distinguer ces zones éco - géographiques bien définies :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelés communément « Dandé Maayo »
- la zone du Ferlo latéritique dans la majeure partie de son espace ;
- et la zone du Ferlo sableux dans sa partie occidentale (vers Lougré thioly et Vélingara).

1.3. Les sols

Les sols de la région se rangent classiquement en quatre grandes catégories :

- Les sols des cuvettes de décantation (walo), autrement dénommés hollaldé, sont soumis en l'absence d'endiguement artificiel, à une submersion de longue durée au moment de la crue ;
- Les sols de falo, sur les berges du fleuve ou des marigots, sont constitués de dépôts actuels, de texture sableuse à sablo-argileuse ;
- Les sols dunaires (diéri et ferlo sableux), de texture essentiellement sableuse (Dior), ont des taux d'argile très faible, inférieurs à 5%.

Il est à noter quelques poches de sols latéritiques (dans le Ferlo latéritique).

Ces différentes formations se regroupent au sein de grandes unités dont l'importance relative varie d'une zone à l'autre. La région de Matam présente la particularité de combiner sur de faibles distances ces quatre grands types de sol.

1.4. La végétation

De par sa position géographique, la région de Matam est caractérisée par plusieurs types de zones phytogéographiques. L'importance de la végétation varie en fonction des zones écogéographiques et du gradient pluviométrique.

Dans le Walo, les *Acacia nilotica* (Gonakiers) prédominent et cohabitent avec quelques épineux. Le Ferlo est caractérisé par la prédominance des épineux (*Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, etc).

D'une manière générale, les principales espèces constituant la flore de la région sont *Pterocarpus lucens*, *Acacia divers*, *Zizyphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca* et *Dalbergia melanoxylon*. On y rencontre aussi *Anogeissus leiocarpus*, *Borassus ethiopium*, *Sterculia setigera*, *Hyphanea thebaïca*, *Sclerocarya birrea* et diverses combrétacées. Cependant, ce potentiel est soumis aux actions permanentes des feux et de l'érosion qui, de par leurs conséquences souvent déplorables, sont un frein à la durabilité des ressources naturelles en général et forestières en particulier de la région.

1.4.1. Le domaine classé

Il subit de multiples agressions avec notamment des feux de brousse et une forte pression du bétail et de l'homme (élagage, émondage, exploitation clandestine, défrichements, etc.).

Le domaine forestier classé au niveau de la région de Matam est constitué de 12 massifs classés occupant 1.562.640 ha (soit **54,04 % du territoire régional**) dont : 05 forêts classées (12.540 ha), deux réserves de faune (1.150.000 ha) et 05 réserves sylvopastorales (400.100 ha).

1.4.2. Le domaine protégé

Du fait des sécheresses répétées, des aménagements hydro-agricoles et de l'exploitation anarchique des formations forestières, le domaine protégé de la région connaît une disparition progressive de son couvert végétal.

Toutefois, l'espoir d'une reforestation réussie réside dans la mise en œuvre des divers programmes régionaux de reboisement et d'agroforesterie. Sous l'autorité des collectivités locales et en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, ces programmes visent une gestion soutenue et durable des ressources forestières de la région.

1.5. Le potentiel faunique

Le caractère endémique des feux de brousse dans la région, l'action anthropique et le type de climat sahélien qui prédomine dans cette partie du pays ont contribué pour beaucoup à la fragilisation des écosystèmes et des ressources naturelles en général de la région.

Celle-ci recèle, cependant, de potentialités en matière forestière notamment dans les départements de Kanel et surtout de Ranérou qui présente deux (2) Réserves de faune et sept (7) Réserves Sylvopastorales, l'habitat faunique est entrain de se reconstituer offrant ainsi un ensemble de biotopes favorables au développement de la faune et de l'avifaune. On y rencontre quelques gazelles, des lièvres, des phacochères, l'Autriche, etc. La fermeture de la chasse dans la zone en 1991 a permis une certaine reconstitution de la faune. Les reliques de la grande faune se rencontrent notamment dans les deux réserves de faune de Ranérou.

Mais, l'installation anarchique de campements peulh le long des couloirs de migration empêche le libre mouvement de la faune dans certaines localités du département de Ranérou.

1.6. Les eaux de surface et les eaux souterraines

Le potentiel hydraulique de la région, essentiellement constitué par les eaux de surface et les eaux souterraines reste important.

a. Les eaux de surface

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluent que sont le Diamél et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents.

b. les eaux souterraines

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes.

Les nappes phréatiques sont généralement captées par puits tandis que pour les nappes du Maastrichien de l'éocène, le captage n'est possible que par forage. Hormis la zone du socle située dans la partie sud - est de la région (CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une eau de bonne qualité.

Le niveau d'exploitation des eaux souterraines du Maastrichien est faible à cause surtout de la profondeur de la nappe qui engendre des coûts de mobilisation de l'eau très élevés.

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL

2.1 Mission du service :

L'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Matam a pour mission d'impulser, de coordonner et de contrôler la mise en œuvre de la politique forestière régionale. Les orientations de la région de Matam en matière forestière sont notamment une contribution à la politique de gestion durable du potentiel forestier national et au maintien des équilibres socio-écologiques pour la réalisation des services des écosystèmes, et la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux.

2.2 Organisation du service

Au niveau régional, le Service des Eaux et Forêts dans la région de Matam est dirigé par un Ingénieur des Eaux et Forêts, Chef d'Inspection. Il est assisté par un Adjoint chargé des Divisions Aménagement et Productions Forestières et Protection des Forêts.

L'inspection Régionale compte 5 divisions techniques:

- Division Aménagement et Productions Forestières (DAPF);
- Division Protection Forestière (DPF);

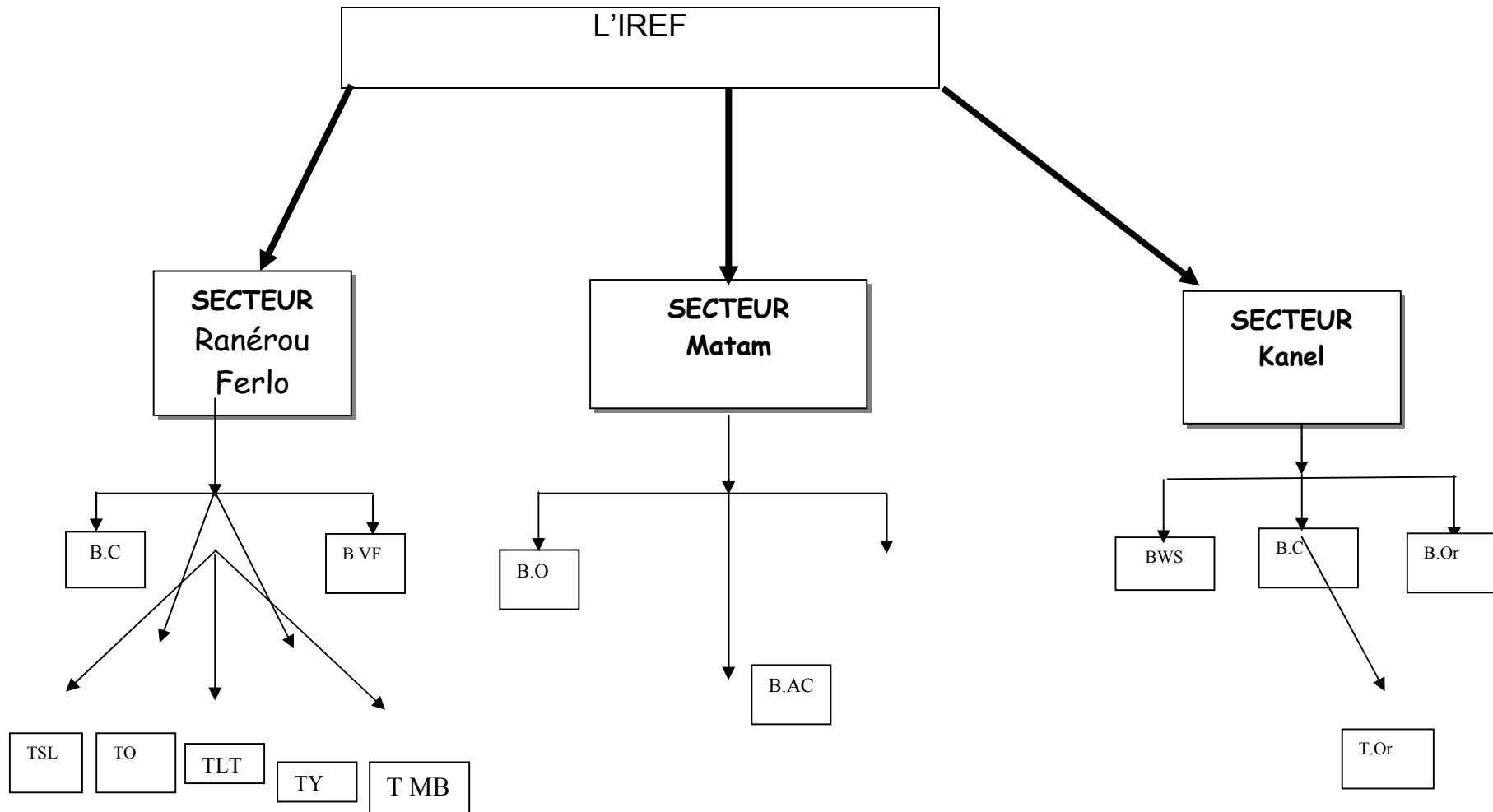
- Division Reboisement et Conservation des Sols (DRCS) ;
- Division Gestion de la Faune (DGF);
- Division Suivi-Evaluation, Formation et Sensibilisation (DSEFS).

A part les deux premières divisions qui sont gérées par l'adjoint, le reste est sans titulaire depuis quelques temps.

Au niveau déconcentré, le Service Forestier Régional est structuré de la manière suivante :

- ✓ 3 Secteurs Forestiers sont au niveau des départements de Matam, Kanel et de Ranérou-Ferlo. Ils ont chacun à sa tête un Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts Chargé, d'impulser, de coordonner et de contrôler la mise en œuvre des activités;
- ✓ 3 Brigades Centrales sont au niveau des chefs lieux de département. Seul Kanel dispose d'un Chef de Brigade Centrale qui fait aussi office Adjoint au Chef de Secteur et en plus il est chargé de la gestion de la Caisse intermédiaire de recettes forestières du secteur ;
- ✓ 5 Brigades Forestières sont au niveau des Arrondissements de Ogo, Agnam Civol, Ouro-Sidy, Orkadiéré et Vélingara-Ferlo. Elles sont sous la responsabilité des Chefs de Brigade et sont chargés de la mise en œuvre au niveau local de la politique forestière définie par l'Etat, du suivi des activités, du contrôle, etc.
- ✓ 7 Triages Forestiers existent au niveau des Communautés Rurales (Oudalaye, Louguéré-Thioly, Younouféré, Orkadiéré), de la commune Nguidjilone et des villages de Salalatou et de Mbam. Ils sont chargés aussi de la mise en œuvre, du suivi des activités, du contrôle, etc.

ORGANIGRAMME DE L'IREF DE MATAM



T.Ng

NB :

- BC : Brigade Centrale
- BVF : Brigade de Vélingara Ferlo
- BO : Brigade d'Ogo
- BAC : Brigade d'Agnam Civol
- Bor : Brigade d'Orkadiéré
- BWS : Brigade de Wouro Sidy
- TO : Triage d'Oudalaye
- TLT : Triage de Lougré Thioly
- TNG : Triage de Nguidjilone
- T.Y : Triage Younouféré
- TSL : Triage de Salalatou
- TMB : Triage de Mbam
- Tor : Triage d'Orkadiéré

2.3 Partenaires au développement forestier

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
Projet de Gestion Intégrée de quatre paysages représentatifs des Écosystèmes du Sénégal (PGIES)	Reboisement, lutte contre les feux de brousse et gestion de la faune.	institutionnelle
Wetlands International Afrique	Sauvegarde du lamantin	Dans le cadre du Comité Régional de sauvegarde du lamantin
Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)	Reboisement et lutte contre les feux de brousse	Partenariat
Communauté des Communes de Val de Drôme/Développement Afrique de l'Ouest (CCVD/DAO)	Reboisement, Défense et Restauration des Sols et Lutte contre les feux de brousse.	Partenariat
Projet de Sécurisation de l'élevage pastoral dans la région de Matam (PSPM)	Reboisement et lutte contre les feux de brousse.	Partenariat
IDEN Ranérou	éducation environnementale	Partenariat
AVSF	Encadrement des populations sur la gestion des ressources naturelles particulièrement la lutte contre les feux de brousse, le reboisement, la formation des populations	Partenariat
PGIES, UNESCO	Encadrement des populations sur la gestion des ressources naturelles (lutte contre les feux de brousse, reboisement et aménagement des réserves de faune du Ferlo	Institutionnelle
Agence Nationale ECO VILLAGE (ANEV)	Encadrement et organisation des populations	Partenariat
CERFLA	Encadrement des populations sur la gestion des ressources naturelles (reboisement et formation des populations)	Partenariat
PARCS NATIONAUX	Encadrement des populations sur la gestion des ressources naturelles (lutte contre les feux de brousse et aménagement des réserves de faune du Ferlo	Institutionnelle

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

3.1 Domaine classé

Nom du massif forestier classé	Arrêté de classement	Superficie totale	Superficie empiétée	LOCALISATION	
				Département/	Commune /CR
Forêt classée de Diamel	5742 du 19/10/1950	5 900	500 ha	Matam	Ogo
Forêt classée de Balel	5742 du 19/10/1950	30	30 h	Matam	Nabadji
Forêt classée de Gaol	3220 du 06/05/1951	770	770 ha	Matam	Bokidiawé
Forêt classée de Lambango	2384 du 08/05/1952	5 580	-	Matam	Ogo
Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	-	Kanel	Ouro-Sidy
Réserve de Faune Ferlo-Sud	72347 du 08/04/1972	663 000	-	Ranérou	Oudalaye et Vélingara
Réserve de Faune Ferlo-Nord	72346 du 21/08/1972	487 000	-	Ranérou	Ogo, Oréfondé et Oudalaye
Réserve S.P.Younoféré	6450 du 08/04/1955	49 400	-	Ranérou	Oudalaye
Réserve S.P. Louguéré-Thioly	5139 du 27/07/1955	198 000	-	Ranérou	Louguéré-Thioly
Réserve S.P. Vélingara-Ferlo	887 du 13/12/1954	50 000	-	Ranérou	Vélingara-Ferlo
Réserve S.P. Mbem- Mbem	4533 du 28/06/1956	37 700	-	Ranérou	Vélingara-Ferlo
Réserve S.P. Sab- Sabré	5524 du 28/06/1955	65 000	-	Ranérou	Vélingara-Ferlo
TOTAL		1 562 550			

Nombre total de massifs : 12

Total superficie forêts classées de la région : **1 562 550**

Taux de classement : **52,76 %**

3.2 Domaine protégé

Nom du massif	Superficie (ha)	Objet d'une délibération (oui/non)	Superficie boisée	LOCALISATION	
				Département	Commune/CR
Site de Lambango	43 900	oui	-	Matam	Ogo
Site de Aouré	43 700	oui	-	Kanel	Aouré
MED de Sinthiou Mogo	100	non	-	Matam	Nabadji Civol
RNC d'Ogo	2500	non	-	Matam	Oourossogui-Matam- Ogo
MED de Tabé	50	non	-	Matam	Dabia
MED de Sadel	100	non	-	Matam	Nguidjilone
MED de Gourel Yéro Raki	50	non	-	Matam	Dabia
MED de Gourel Dara	100	non	-	Kanel	Aouré
MED de Guéwel	150	non	-	Kanel	Aouré
MED de Lobaly	100	non	-	Kanel	Bokiladji
MED de Dirou-Dirou	100	non	-	Kanel	Orkadiéré
MED de Padalal	75	non	-	Kanel	Orkadiéré
MED de Houldé	150	non	-	Kanel	Orkadiéré
MED de Diéwoysi	150	non	-	Kanel	Orkadiéré
MED de Gassambéry	150	non	-	Kanel	Orkadiéré
MED de Thialy	64	non	-	Kanel	Orkadiéré
UP Loumboul S Abdoul	38 170	oui	-	Ranéro-Ferlo	Oudalaye
UP Malandou	72 820	oui	-	Kanel	Ouro-Sidy
UP Windé Diohi	86059	oui	-	Kanel	Ndendori et OS
RNC Mbounguiel	128 000	oui	-	Kanel	Ouro-Sidy

Nombre total de massifs : 20

Total de la superficie des forêts du domaine protégé de la région : 412 649 ha (Il s'agit de massifs qui ont fait l'objet de délibération ou de mises en défens réalisées par les populations en collaboration avec le Service ou des Projets).

Il faudra ajouter les zones de mise en défens créées par ADOS et CCVD (Communauté des Communes de Val de Drome) dans les villages de Banghassi, Andiyeri, Teckinguel, Wenody, Kelol, Gourel Hadji, Deiba et Sinthiou Bamambé, dans le département de Kanel. Elles ont toutes des superficies de 1 à 2 ha et sont bien clôturées.

3.3 Potentiel faunique

Le caractère endémique des feux de brousse dans la région, l'action anthropique et le type de climat sahélien qui prédomine dans cette partie du pays ont contribué pour beaucoup à la fragilisation des écosystèmes et des ressources naturelles en général de la région.

Celle-ci recèle, cependant, de potentialités en matière forestière notamment dans les départements de Kanel et surtout de Ranéro qui présente deux (2) Réserves de faune et sept (7) Réserves Sylvopastorales, l'habitat faunique est entrain de se reconstituer offrant ainsi un ensemble de biotopes favorables au développement de la faune et de l'avifaune.

L'identification et la délimitation des quatre noyaux de protection sont réparties comme suit :

- Un (01) noyau au niveau de la Réserve nord d'une superficie de 84 734,41 ha soit 17,4% de la superficie de la Réserve Nord ;
- Trois noyaux au niveau de la Réserve sud couvrant une superficie totale de 157 634,27 ha soit 23,4% de la superficie de la Réserve Sud.

. 3.4 Hydrographie

Il existe, en plus du Fleuve Sénégal, de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région qui se remplissent en hivernage à partir soit des eaux de pluie ou de la crue du fleuve Sénégal.

Ce qui permet un développement du couvert végétal autour et le long de ces points d'eau. C'est le cas de la Vallée du Ferlo qui est aujourd'hui une zone de grande concentration de la biodiversité.

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER

Le domaine forestier de la région comprend les domaines classé et protégé. Il appartient au domaine sahélien et se caractérise par une végétation arbustive et arborée dominée par des épineux avec essentiellement des *Acacia*. On note également la présence d'autres espèces comme *Balanites aegyptiaca*, *Zizyphus mauritiana*, *Boscia senegalensis*, *Combretum glutinosum*, *Pterocarpus lucens* et *Dalbergia melanoxylon*.

Le couvert végétal de la région a été considérablement réduit au cours de ces dernières décennies à cause notamment des aménagements hydro-agricoles, de la surexploitation et des feux de brousse dont les effets sont renforcés par la sécheresse.

La plupart des forêts classées de la région ne disposent pas de plans d'aménagement et les cartes à disposition datent de plusieurs décennies. Ces cartes devraient être actualisées car certaines forêts classées sont aujourd'hui sévèrement entamées du fait des empiètements, des cultures et des installations irrégulières (hameaux, etc.).

Ces agressions ont fini par changer la physionomie de certaines forêts classées. Ainsi, on a noté un rétrécissement de plus en plus important des forêts occasionné par une forte pression démographique et des besoins sans cesse croissants en terre de culture.

Il urge, à cet égard, de procéder à la cartographie et à l'élaboration de plans d'aménagement des forêts classées de la région afin d'en assurer une meilleure gestion.

4.1 Domaine classé

Nom du massif forestier	Phase de pré-aménagement	Plan d'aménagement	Réalisation plan d'aménagement	Observations
Forêt classée de Diamel	d, b et c	non	Prévu avec le volet FC/DEFCCS	Disparition de certaines bornes, absence de pancartes, empiètements
Forêt classée de Balel	d et b	non		Occupée par les cultures
Forêt classée de Gaol	d et b	non		Occupée par les cultures
Forêt classée de Lambango	d, b et c	non		Elaboration d'un plan de gestion par le projet Biodiversité
Forêt classée de Dolol	d, b et c	non		
Réserve de Faune Ferlo-Sud	d	non	Prévu par l'UNESCO dans le cadre du PASEF	Processus d'érection en Réserve de Biosphère en cours

4.2 Domaine protégé

Nom du massif	Phase de pré-aménagement	Plan de gestion ou d'aménagement	Réalisation plan de gestion ou d'aménagement	Observations
Site de Lambango	b, d, c et p	Plan de gestion simple	oui	Réalisé par le Projet Biodiversité
Site de Auré	b, d, c et p	Plan de gestion simple	oui	Réalisé par le Projet Biodiversité
Med de Sinthiou Mogo	d			Populations et Secteur Matam
Med de Tabé	d			Populations et Secteur Matam
Med de Sadel	d			Populations et Secteur Matam
Med de Gourel Yéro Raki	d			Populations et Secteur Matam
RNC d'Ogo	d			Populations et Secteur Matam
Med de Gourel Dara	d			Réalisés par les populations sous l'encadrement du PROWALO
Med de Guéwel	d			
Med de Lobaly	d			
Med de Dirou-Dirou	d			
Med de Padalal	d			
Med de Houldé	d			
Med de Diéwoysi	d			
Med de Gassambéry	d			
Med de Thialy				Populations et Secteur Kanel
UP Loumboul S Abdoul	b, d, c et p	Plan d'aménagement	oui	Réalisé par le PGIES
UP Malandou	b, d, c et p	Plan d'aménagement	oui	Réalisé par le PGIES
UP Windé Diohi	b, d, c et p	Plan d'aménagement	oui	Réalisé par le PGIES
RNC Mbounguieul	b, d, c et p	Plan d'aménagement	oui	Réalisé par le PGIES

Pour la gestion du domaine protégé, il existe des contraintes qui sont à la fois diverses et variées. Il s'agit essentiellement des feux de brousse, de la

surexploitation, les coupes illicites et clandestines, des défrichements anarchiques et incontrôlés et du surpâturage.

4.3 Potentiel faunique

4.3.1 Réserves de faune :

La région de Matam compte deux Réserves de faune.

Nom	localisation	Superficie	Principales espèces	Observations
Réserve de Faune du Ferlo Sud	Département de Ranérou	663 000	gazelle à front roux, Autruche, chacal doré, pata roux ; Grande Outarde arabe, pintades, francolins, Gangas, des pigeons verts, pigeons de rônier et tourterelles.	Un processus d'érection de ces deux Réserves en une Réserve de Biosphère est en cours
Réserve de Faune du Ferlo Nord	Département de Ranérou, Matam et Podor	487 000		

4.4 Hydrographie

Le nombre de mares récemment recensées dans le département de Ranérou est de 61.

Le nombre de mares dans le département de Ranérou

N°	Dénomination des Mares	Localisation
1	Louguéré	Louguéré Thiolly
2	Ndamdi	Ndamdi
3	Belel Djiwé	Belel Djiwé
4	Diabé	Diabé
5	Fété Tabaldé	Fété Tabaldé
6	Sadack Tabaldé	Fété Tabaldé
7	Sadock Télendé	Sadock Télendé
8	Toukouguel	Toukouguel
9	Youba	Vers Badagor
10	Aliou	Vers Nakara
11	Diabiroundou	Ranérou
12	Ndayar	Ndayar
13	Katané	Katané
14	Ngari	Vendou Ngari
15	Asré kodioli	Asré kodioli
16	Gassé diabé	Gassé diabé
17	Maoundou	Maoundou
18	Sodor	Sodor
19	Belel	Belel
20	Tiga Mbam	Mbam
21	Naba Belel	Belel
22	Kora	Boulogne Séno
23	Berdia	Salalatou
24	Diabi	Dounoubel
25	Binguel	Dounoubel
26	Woppa	Woppa
27	Modiane	Dounoubel
28	Doulo	Naouré
29	Sengaré	Naouré
30	Ndarwa	Woppa
31	Korékabi	Korékabi
32	Gaoudi	Lougué Thiécodi
33	Noki	Ouro Mamadou
34	Doudoudji	Salalatou
35	Kodiolel	Savadoguel
36	Damra	Gassé Diabé
37	Loumal	Loumal
38	Bel Diaoudi	Gassé Doro
39	Patouki	Patouki
40	Paradis	Loumbol S Abdoul
41	Oudalaye	Oudalaye
42	Boki	Ranérou
43	Tanatadji	Younouféré

44	Nguéloba	Younouféré
45	Soukoundou	Younouféré
46	Wendou Passa	Siwiabé Oriental
47	Wendou Amadou Téné	Siwiabé Oriental
48	Wendou Thiadé	Siwiabé Oriental
49	KATTAL	Siwiabé Oriental
50	Boutoudji	Boutoudji
51	Nalo	Wouro Molo
52	Wendou Kourou	Kourou Karane
53	Binghel	Dounoubel
54	Boulidiaby	Doubi Doro
55	Yooly	Wouro Mamoudou
56	Wassar	Entre Toubi et Moung
57	Thipi	Bélèle Kédé
58	Barkédji	Bélèle Kédé
59	Nadougoulouwel	Wouro Molo
59	Wendou Kèkel	Niarouwel
60	Wendou Molo	Wouro Molo
61	Wendou Hama	Wouro Mamadou Hama

Grâce au Barrage de Manantali, le fleuve se remplit en hivernage ce qui permet aujourd'hui l'inondation de beaucoup de terre dans la vallée. Ce regain de situation est bénéfique au développement de la végétation particulièrement des peuplements de Gonakiers. Au surplus, les eaux de pluie remplissent souvent la Vallée du Ferlo et les nombreuses mares dispersées au Ferlo ce qui impacte assez positivement le développement de la biodiversité caractéristique de ces points d'eau.

5. REALISATIONS DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

La région compte cinq **(05)** forêts classées couvrant 12 4 50 ha, deux **(02)** réserves de faune de 1150 000 ha et cinq **(05)** réserves sylvopastorales d'une superficie de 400100 ha.

La superficie totale classée est de **1562 550 ha**, soit un taux de classement de **52,76 %** par rapport à la superficie régionale.

La région compte également huit **(08)** forêts régionales pour une superficie de 925 ha et vingt **(20)** mises en défens réalisées dans le cadre de la collaboration du service forestier avec les collectivités locales, les populations et les projets/programmes intervenant au niveau de la région. Six **(06)** de ces mises en défens ont fait l'objet de délibération.

L'élaboration de conventions locales de bonne conduite et de plans de gestion qui a suivi a permis une reconstitution progressive du milieu.

Pour encourager cette dynamique, d'autres sites ont été retenus dans les départements de Matam et de Kanel .Ils feront l'objet prochainement de délimitation, de cartographie et de délibération.

Il convient d'ajouter aussi les actions de reboisement de 1850 ha réalisées par la grande muraille verte dans le département de Ranérou.

Un important réseau de pare-feu de près de 500 km a été réhabilité et entretenu à travers la région. Il devrait permettre la réduction des superficies brûlées, la praticabilité de ces pare-feu, voies de communication et par conséquent les interventions en cas de feux de brousse.

L'appui des partenaires au développement comme par exemple le Fonds Italie/CILSS, le PARTENARIAT, le PRODAM, DAO, AVSF et WETLANDS INTERNATIONAL a permis la réalisation d'importantes actions de développement.

5.2 Bilan des réalisations par composante thématique

5.2.1 Aménagements forestiers

Domaine classé :

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Origine du budget	Observations
RFFS	Poursuivre les vérifications des limites des noyaux conservation, la sensibilisation des populations et vérification des occupations à l'intérieur des noyaux de conservation	Poursuite et achèvement des tournées d'information au niveau des villages et hameaux polarisant ces noyaux, des vérifications des limites des noyaux de conservation		Processus de Réserve de Biosphère
RFFN	Poursuivre les vérifications des limites des noyaux conservation, la sensibilisation des populations et vérification des occupations à l'intérieur des noyaux de conservation	Poursuite et achèvement des tournées d'information au niveau des villages et hameaux polarisant ces noyaux, des vérifications des limites des noyaux de conservation et pancartage		Processus de Réserve de Biosphère
Secteur Ranérou				
Diamel	Identification des limites	oui	SEF	Missions de routine
Lambango	Identification des limites	oui	SEF	Missions de routine
SEF Matam				

La plupart des forêts classées de la région ne disposent pas de plans d'aménagement. Notre seule référence demeure les cartes qui datent de plusieurs décennies. Or, ces cartes méritent d'être actualisées car certaines forêts classées ont été sévèrement entamées du fait des empiètements, de l'installation de cultures et de hamons.

Ces agressions de toutes sortes ont fini par changer la physionomie des forêts classées. Ainsi, on a noté un rétrécissement de ces forêts occasionné par une forte pression démographique et des besoins sans cesse croissants en terre de cultures.

Fort de cela, il urge de procéder à la cartographie et l'élaboration de plans d'aménagement des forêts classées de la région pour assurer leur meilleure gestion en vue d'inscrire les activités à mener dans le temps et dans l'espace.

Domaine protégé

Nom du massif	Opérations planifiées					Opérations réalisées	Origine du budget
Gana Balol	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Belli Diallo	Sensibilisation : reboisement ; améfaits des feux de brousse					oui	SEF
Bellinaïdé	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Kobilo	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Dabia	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Goudoudé	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Thiaski	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Gababé	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Thianguel	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Oréfondé	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Asndé Balla	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Gababé Pêcheur	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Sinthiou Diamdior	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Loumbal Baladji	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Ogo	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Nabadji Civol	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Agnam Civol	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Dabia	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Bokidiawé	Sensibilisation : reboisement ; méfaits des feux de brousse					oui	SEF
Malandou	Entretien de 112 km	Entretien de 112 km				PGIES et stratégie concerté	PGIES et stratégie concerté
Windé Diohi	Entretien de 120 km					Non	PGIES et stratégie concerté
Mbounguiel	Entretien de 80 km					Non	PGIES et stratégie concerté
Aouré	Entretien de 150 km					Non	AIV et stratégie concerté
Gourel Dara	cartographie					oui	Secteur
Guéwel	cartographie					Non	Secteur
Lobaly	cartographie					Non	Secteur

Dirou Dirou	cartographie	Non	Secteur
Padalal	cartographie	Non	Secteur
Houldé	cartographie	Non	Secteur
Diéwoyssi	cartographie	Non	Secteur
Gassambéry	cartographie	Non	Secteur

Dans le domaine protégé, les opérations se limitent à la surveillance, à la sensibilisation des populations et au nettoyage des pare-feu. On note l'absence de forêts aménagées malgré les énormes potentialités dont regorge la région. Cette situation s'expliquerait par le désintérêt des collectivités locales pour la gestion du domaine protégé.

5.2.2 Exploitations forestières :

La région de Matam est fermée à l'exploitation forestière suivant l'arrêté N°01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990

Circulation du bois de chauffe à partir des zones de production

Destinations	Bois de chauffe					
	Nbre camions			Quantité (en st)		
	<i>Ant</i>	<i>Trim</i>	<i>Cum</i>	<i>Ant</i>	<i>Trim</i>	<i>Cum</i>
Touba	212	62	274	6 360	1 860	8 220
Mbacké	35	05	40	1050	150	1 200
Louga	61	10	71	1 830	300	2 130
Ourossogui	03	03	06	70	75	145
Ouro Sidi	-	-	-	-	-	-
Totaux	311	80	391	9 310	2 385	11 695

Bois de chauffe en provenance des zones de production

Quantités	Zone de provenance											
	Mois de Janvier	Mois de février	Mois de mars	Mois de Avril	Mois de Mai	Mois de juin	Mois de Juillet	Mois de Août	Mois de Septembre	Mois de octobre	Mois de novembre	M de décembre
Charbon (qx)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bois chauffe (st)	2726	1958	588	915	1682	1498	249	247	1975	955	590	840
Bois artisanat (st)												
Total	2726	1958	588	915	1682	1498	249	247	1975	955	590	840

Exploitation locale des produits forestiers non ligneux et du bois mort

.1 Recettes domaniales

Nature des produits	Quantité	Prix unitaire	Montants
Abattage arbres	47	8000	376000
Pain de singe	12845	15	192675
Fruit de soump	385	15	5775
Pilon	1370	50	68500
Bois mort	18292	500	9146000
Gomme arabique	16735	70	1171450
Jujube	79577	15	1193655
Mortier	70	100	7000
Ardoises coranique	300	50	15000
Dialambane mort	6	10000	60000
Lit tara	7	600	4200
Taxes de renouvellement CPEF 2012	-		3254330
TOTAL	-		15.494.585

Suivi des filières des produits forestiers non ligneux et du bois mort

Acteurs	Localisation	Produit exploité	Lieu de production	Marge brute d'exploitation
Isma SARR	Dahra	Gomme arb.	Ranéro	
Serigne TOP	Touba	Gomm arb.	Ranéro	
Serigne TOP	Touba	Jujube	Ranéro	

5.2.3 Protection des forêts

Activités des comités de LCFB

Le recours aux comités de lutte contre les feux de brousse est une stratégie efficace. Chaque campagne, des comités existants sont redynamisés et d'autres créés.

L'objectif à terme de la région est d'avoir un comité dans chaque village qui devra être renforcé par des comités inter- villageois.

La situation des comités se présente comme suit au niveau des départements

N°	Nom du comité	Localisation	Date crée	Nbre membres	Activités réalisées	Niveau équipement	Origine du budget
1	Dayba	Dayba		21	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
2	Loumbi Nialbi	Loumbi Nialbi		20	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
3	Sounatou	Sounatou		20	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
4	Loubol S Abdoul	Loubol S Abdoul		20	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
5	Tekinguel II	Tékinguel II		20	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
6	Bélèle	Bélèle		15	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
7	Tékinguel I	Tékinguel		20	Lute contre feux/Nét. pare feu	-	-
8	Mbakédji S Niaky	Mbakédji S Niaky		50	Lutte contre les feux	-	-
9	Boulone Séno	Boulone Séno		59	Lutte contre les feux	-	-
10	Wendou Gallo	Wendou Gallo		10	Lutte contre les feux	-	-
11	Boky Lélili	Boky Lélili		28	Lutte contre les feux	06 batte feux	DEFC
12	Siabé Occidental	Siabé Occidental		32	Lutte contre feux/Mise en défens	-	-
13	Darou Nehma	Darou Nehma		41	Lutte contre les feux	-	-
14	Yawar/Kodiolèl	Yawar/Kodiolèl		89	Lutte contre les feux	-	-
15	Béli Thirvi	Béli Thirvi	1999	22	Lutte contre les feux	-	-
16	Sodor	Sodor	1999	32	Lutte contre les feux	-	-
17	Nakara	Nakar		20	Lutte contre les feux	-	-
18	Gassobel A Yérel	Gassobel A Yérel		27	Lutte contre les feux	-	-
19	Dendoudy Dow	Dendoudy Dow		20	Lutte contre les feux	-	-
20	Mbam	Mbam		100	Lutte contre les feux	08 batte feux	DEFC
21	Toubé S Hodia	Toubé S Hodia		85	Lutte contre les feux	07 batte feux	DEFC
22	Salalatou	Salalatou		150	Lutte contre les feux	10 batte feux	DEFC
23	Oppa	Oppa		60	Lutte contre les feux	06 batte feux	DEFC
24	Oudalaye	Oudalaye		100	Lutte contre les feux	05 batte feux	DEFC
25	Gasgal	Gasgal		20	Lutte contre les feux	-	-
26	Woyndou Aly	Woyndou Aly		35	Lutte contre les feux	-	-
27	Ngalla Ndaw	Ngalla Ndaw		65	Lutte contre les feux	-	-
28	Kodiolèl	Kodiolèl		32	Lutte contre les feux	-	-
29	Fourdou	Fourdou		185	Lutte contre les feux	-	-
30	Gassé Diabé	Gassé Diabé		95	Lutte contre les feux	-	-
31	Bokki Ngatam	Bokki Ngatam		53	Lutte contre les feux	-	-
32	Soringo	Soringo		32	Lutte contre les feux	-	-
33	Naouré	Naouré		130	Lutte contre les feux	-	-
34	Sinthiou Naouré	Sinthiou Naouré		36	Lutte contre les feux	-	-
35	Boula Taly	Boula Taly		50	Lutte contre les feux	-	-
36	Wouro Bouly	Wouro Bouly		30	Lutte contre les feux	-	-
37	Patouky	Patouky		40	Lute contre feux/Net pare feux	-	-
38	Mboul Boky	Mboul Boky		70	Lutte contre les feux	-	-
39	Hodioldou	Hodioldou		35	Lutte contre les feux	-	-

40	Ndayar	Ndayar		25	Lutte contre les feux	-	-
41	Gourel Fadoubé	Gourel Fadoubé		25	Lutte contre les feux	-	-
42	Doune Wel	Doune Wel		20	Lutte contre les feux	-	-
43	Ouro Aly	Ouro Aly		15	Lutte contre les feux	-	-
44	Kouro Karane	Kourou Karane		63	Lutte contre les feux	-	-
45	Barkatou	Barkatou		105	Lutte contre les feux	-	-
46	Asré Kodioly	Asré Kodioly		46	Lutte contre les feux	-	-
47	Diaby Ciré	Diaby Ciré		35	Lutte contre les feux	-	-
48	Wendou Amadou	Wendou Amadou		30	Lutte contre les feux	-	-
49	Belli Laobé	Belli Laobé		25	Lutte contre les feux	-	-
50	Belli Thiwi	Belli Thiwi		30	Lutte contre les feux	-	-
51	Touré	Touré		25	Lutte contre les feux	-	-
52	Wendou Collé	Wendou Collé		20	Lutte contre les feux	-	-
53	Doubi Doro	Doubi Doro		20	Lutte contre les feux	-	-
54	Thialton	Thialton		20	Lutte contre les feux	-	-
55	Mbitel	Mbitel		25	Lutte contre les feux	-	-
56	Péthiél	Péthiél		20	Lutte contre les feux	-	-
57	Madina	Madina		20	Lutte contre feux/Mise en défens	-	-
58	Ngar	Ngar		35	Lutte contre les feux	-	-
59	Mboun	Mboun		25	Lutte contre les feux	-	-
60	Weyndou Makam	Weyndou Makam		45	Lutte contre feux/Net parefeu	-	-
61	Pétone	Pétone		35	Lutte contre les feux	-	-
62	Younouféré	Younou féré		220	Lutte contre les feux	-	-
63	Thiafaly	Thiafaly		30	Lutte contre les feux	-	-
64	Mbonaye I	Mbonaye I		25	Lutte contre les feux	-	-
65	Vélingara Maure	Vélingara Maure		30	Lutte contre les feux	-	-
66	Wenou Namary	Wendou Namary		20	Lutte contre les feux	-	-
67	Dayane Gassel	Dayane Gassel		25	Lutte contre les feux	-	-
68	Adia	Adia		30	Lutte contre les feux	-	-
69	Vélingara Ndialal	Vélingara Ndialal		25	Lutte contre les feux	-	-
70	Bélel Touflé Sinyh	Bélel Touflé Sinyh		30	Lutte contre les feux	-	-
71	Khol Khol I	Khol Khol I		35	Lutte contre les feux	-	-
72	Démérédji	Démérédji		25	Lutte contre les feux	-	-
73	Thiasky	Thiaski		26	Lutte contre les feux	-	-
74	Ndianoye	Ndianoye		30	Lutte contre les feux	-	-
75	Loumy P Djibel	Loumy P. Djibel		25	Lutte contre les feux	-	-
76	Andandour	Andandour		30	Lutte contre les feux	-	-
77	Réwane	Réwane		40	Lutte contre les feux	-	-
78	Sab Sabré 2	Sab Sabré 2		65	Lutte contre les feux	-	-
79	Vélingara Thianor	Vélingara Thianor		25	Lutte contre les feux	-	-
80	Sessoum Doubel	Sessoum Doubel		20	Lutte contre les feux	-	-
81	Dayane Kodiolé	Dayane Kodiolé		30	Lutte contre les feux	-	-
82	Sab Sabré Diam	Sab Sabré Diam		35	Lutte contre les feux	-	-
83	Binguel	Binguel		20	Lutte contre les feux	-	-
84	Gaye Dial	Gaye Dial		30	Lutte contre les feux	-	-
85	Wendou Ilo I	Wendou Ilo I		20	Lutte contre les feux	-	-

86	BoudouM Barkédj	BoudouM Barkédj		35	Lutte contre les feux	-	-
87	Wendou Ilo 2	Wendou Ilo 2		20	Lutte contre les feux	-	-
88	Bodédji	Bodédji		30	Lutte contre les feux	-	-
89	Boki Bona	Boki Bona		25	Lutte contre les feux	-	-
90	Vélingara Diaobé	Vélingara Diaobé		35	Lutte contre les feux	-	-
91	Séweldé	Séweldé		23	Lutte contre les feux	-	-
92	Thionokh	Thionokh		40	Unité pastorale	12 râteaux 7 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
93	Touba Sylla	Touba Sylla		22	Unité pastorale	12 râteaux 7 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
94	Ngomène	Ngomène		25	Unité pastorale	12 râteaux 7 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
95	Sinthiane	Sinthiane		20	Unité pastorale	12 râteaux 7 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
96	Kahone	Kahone		25	Unité pastorale	15 râteaux 8 batte feu 15 coupe coupe	AVSF
97	Mbéyène	Mbéyène		24	Unité pastorale	15 râteaux 8 batte feu 15 coupe coupe	AVSF
98	Ndiokk	Ndiokk		20	Unité pastorale	15 râteaux 8 batte feu 15 coupe coupe	AVSF
99	Médina	Médina		25	Unité pastorale	15 râteaux 8 batte feu 15 coupe coupe	AVSF
100	Boulogne Bali	Boulogne Bali		25	Unité pastorale	11 rateaux 6 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
101	Boulogne Thiéki	Boulogne Thiéki		20	Unité pastorale	11 rateaux 6 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
102	Touba Ndingy	Touba Ndidy		25	Unité pastorale	11 rateaux 6 batte feu 11 coupe coupe	AVSF
103	Thionokh Diaby	Thionokh Diaby		23	Unité pastorale	11 rateaux 6 battes feu 11 coupe coupe	AVSF
104	Loumath	Loumath		23	Lutte contre feu de brousse		
105	Wouro Thilly	Wouro Thilly		17	Lutte contre feu de brousse		
106	Wendou Bolky Tolky	Wendou Bolky Tolky		12	Lutte contre feu de brousse		
107	Wendou Séno	Wendou Séno		19	Lutte contre feu de brousse		
108	Badagor	Badagor		20	Lutte contre feu de brousse		

109	Thioukounal	Thioukounal		15	Lutte contre feu de brousse		
110	Sadock	Sadock		20	Lutte contre feu de brousse		
Secteur ranérou(110)							
111	Inter villageois	Aouré	2011	11 villages	Cotisation 50 000fr/village Organisation des déplacements	Neant	Fonds propre
Secteur kanel(01)							
112	Matam	matam	2010	253	LCFB	Néant	Fond propre
113	Ogo	ogo	2010	2012	LCFB	Néant	Fond propre
114	Agnam Civol	Agnam civol	2010	1265	LCFB	Néant	Fond propre
Total Secteur Matam(03)							
Total IREF Matam(114)							

La plupart des comités ne disposent pas d'équipement. Les comités qui en disposent sont souvent équipés par le PGIES et l'AVSF.

Il est important de souligner que certains de ces comités se sont organisés en GIE notamment dans la Communauté Rurale de Vélingara. Dans la région, la tendance est d'arriver à leur érection en GIE.

Réhabilitation de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	

Feux précoces :

Localisation	Nbre ha planifiés km	Nbre ha réalisés km	Intrants /Input			Origine du budget
			Prévus	Reçus	Utilisés	

Département de kanel	100	25				Fonds propre
Total						

Feux de brousse

Département	Situation des feux en 2009/2010		Situation des feux en 2010/2011	
	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Matam	02	240	04	310
Kanel	13	14 115	07	11 136
Ranéro	13	3 515	17	2 345
TOTAL	28	17 870	28	13 791

Situation des feux de brousse enregistrés dans la région pour les campagnes 2010/2011 et 2011/2012

Département	Situation en 2010/2011		Situation en 2011/2012	
	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Matam	04	310	00	00
Kanel	07	11 136	06	462
Ranéro	17	2 345	08	1250
TOTAL	28	13 791	14	1712

Comparée à la Campagne 2010/2011, la campagne 2011/2012 a connu une baisse des feux de brousse. En effet **14 cas** ont été enregistrés pour **1712 ha** brûlés contre **28 cas** pour **13 791 ha** en 2010/ 2011. Cela s'explique en partie par le dynamisme des populations locales. L'insuffisance des dotations en carburant et lubrifiants, la faible implication des Collectivités Locales ont été les facteurs réels de limite dans ce domaine.

Une concertation entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les feux de brousse devrait avoir lieu et permettre une lutte plus efficace.

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

Semences

Les besoins en semences en 2012 sont les suivants :

Espèces	Quantité Prévue (kg)	Quantité obtenue (kg)	Provenance origine	Quantité utilisée (kg)	Coût	Sources
Acacia mellifera	10 kg	-	-	-	-	-
Acacia senegal	15 kg	15 kg	-	-	-	Ranéro
Zizyphus mauritiana	6 kg	3 kg	-	-	-	Ourossogui
Parkinsonia	02 kg	02 kg	-	-	-	-
Prosopis	02 kg	02 kg	-	-	-	-
Azadirachta indica	10 kg	05 kg	-	-	-	-
Gmelina arborea	6 kg	-	-	-	-	-
Terminalia mantali	6 kg	2 kg	-	-	-	Bignona
Cordia	6 kg	-	-	-	-	-
Citronnier	2 kg	2 kg	-	-	-	Bignona
Goyavier	1 kg	1kg	-	-	-	Bignona
Manguier	30 kg	-	-	-	-	-

Pour la campagne 2012, les besoins en semences ont été satisfaits pour certaines espèces. Pour les autres espèces, il a fallu faire recours aux semences « tout venant ».

Autres intrants reçus pour la CNR

Nature	Quantité Prévue	Quantité obtenue	Provenance origine	Coût	Observation
Gaines PM	130.000	130.000	DEFCCS ZARESE	-	Retard dans la réception de la DEFCCS
Gaines GM	30.000	30.000	ZARESE	-	Reliquat
Produits phyto	50 kg	-	-	-	Prévisions

Production de plants par type de pépinière et par espèce.

Espèces	Nombre de plants					
	Régie	Commun.	Individuelle	Villageoise	Scolaire	Total
<u>Nombre de pépinières</u>	04	04	06	07	02	23
<u>Forestières</u>						
Acacia senegal	80 578	6804	1344	6156		89 254
Acacia mellifera	44 319	15 000	1060	15 649		70 000
Acacia nilotica	13 000					13 000
Acacia raddiana	13 000					13 000
Acacia seyal	6750					6750
Parkinsonia aculeata	12 566	2000	500	1600		15 480
Azadiracta indica	15 420	1200	300	600	25	16 795
Eucalyptus	43 842	8689	2647	860	50	49 739
Leucena	2450		1050	130		2250
Adansonia digitata	3000	1000		1000		5000
Prosopis juliflora	38 078	155	3935	2000	25	33 870
Delonix regia	11 098	245	50	186		11 185
Moringa oleifera	15 500	202	650	-		15 702
<u>Fruitières forestières</u>						
Anacardium oc	3000	-		-		3000
Manguier	280					280
Zizyphus mauritiana	10 750	1500	530	1300		13 300
Balanites aegyptiaca	10 700	-	642	-		10 500
<u>Fruitières</u>						
Goyavier	1000			400		1400
Papayer	236	202	100	150		362
<u>Ornementales</u>						
Gmelina arborea	5130		58		50	50
Cordia	2128	-	50	39	50	1070
Terminalia mantaly	370	-		30		320
Troyen	3100					3100
Vétiver	1300					1300
Total	337 789	37 000	12 736	30 100	200	417 825

Distribution des plants produits en régie

Espèces	Pépinière de :			
	Plantat° massive	P. linéaire.	Distribution individuelle	Total
<u>Forestières</u>				
Acacia Sénégal	29.245	1500	4565	35.310
Acacia nilotica	11.925			11.925
Acacia radiana	13.428			13.428
Acacia seyal	3700			3700
Parkinsonia aculeata		500	1000	1500
Eucalyptus	7089	10.000	10.500	27.589

Baobab			100	100
Jatropha curcas			1900	1900
Acacta mellifera		30.000	10.000	40.000
Prosopis juliflora	4000	11.000	6000	21.000
<u>Fruitières forestières</u>				
Anacardium oc			3000	3000
Zizyphus mauritiana	530			530
Balanites aegyptiaca	530			530
<u>Fruitières</u>				
Goyavier			950	950
Papayer			550	50
<u>Ornementales</u>				30 000
Flamboyant			15.900	15.900
Gmélina			3500	3500
Cordia			1215	1215
Terminalia mantaly			470	470
Azadirachta indica		700	10.850	11.350
Troyen			2500	2500
Total	70.447	53.700	73.000	197.147

Plantations massives

Départements	Sup planifiées	Sup réalisées	Espèces utilisées	Nbre de plts/ha	Acteurs
SEF Matam	10 ha	23,5 ha	Eucalyptus A senegal	400	SEF
SEF Ranérou	305 ha	320 ha	Eucalyptus, A senegal, Balanites, A nilotica, Zizyphus ,A raddiana		SEF,ANGMV,PROGE DE 2,ANEV
SEF Kanel	30 ha	44,70 ha	Eucalyptus,A senegal, A mellifera	432	SEF,DAO
TOTAL	345 ha	388,20			

Plantations linéaires :

Département	Type de plantation	Long .planifiée	Long réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants/km	Acteurs
SEF MATAM	Axes routiers	05 km	07 km	Azadirachta indica	100	IREF SEF ANEV Gpmt Entreprises Sintram
	Haies-vives	25 km	30 km	Acacia mellifera Parkinsonia	1000	SEF Populations
	Brise-vent	25 km	65 km	Eucalyptus Prosopis	500	SEF Populations

SEF RANEROU	Axes routiers	0,5	05	Azadirachta indica	100	SEF
	Haies-vives	05	02	A sénégal Parkinsonia	2 000	SEF ANEV
	Brise-vent	00	04	Eucalyptus Prosopis	270	SEF
	Délimitation	00	01	A sénégal Azadirachta indica	500	AGMV
SEF KANEL	Axes routiers	03	03	Neem	100	SEF ANEV
	Haies-vives	10	2	A melifera	850	SEF
	Brise-vent	10	4	Eucalyptus	710	SEF
	Délimitation	5	3		713	SEF
TOTAL		88,5	126			

Plantations conservatoires

Localisation	Action planifiée	Nbr planifié	Nbr réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants /km ou ha	acteur	Budget			
							Pré	Reçu	Util	Ori
Kanel		04 ha	03 ha	Balanites Parkinsonia Zizyphus	267 plts/ha	SEF				
Total										

Mise en défens

Localisation	Nbre ha planifié	Nbre ha réalisé	Délimité	cartographié	Budget			
					Prévu	Reçus	Utilisés	origine
Sinthiou Mogo	-	100 ha	non	non	-	-	-	-
Lambango	43.900 ha	43.900 ha	oui	oui	-	-	-	Ex -Projet Biodiversité
Tabé	-	50 ha	non	non	-	-	-	-
Sadel	300 ha	100 ha	non	non	-	-	-	-
RNC Ogo	2500 ha	-	non	non	-	-	-	-
Gourel Yéro Raki	50 ha	50 ha	No	non	-	-	-	-
Siviabé Occidental ; Madina ; Weyndou Makam ; Ranérrou	500 ha	500 ha	-	-	-	-	-	-
Total	47 250	44 700						

La plupart de ces mises en défens ont été réalisées par les populations en rapport avec le service forestier.

Situation pluviométrique en 2009

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs		
Matam	3,1	1	74,0	8	144,5	10	92,2	13	157,1	12	-	-	470,9	44
Oourossogui	0,0	0	97,4	5	167,7	8	97,6	10	150,3	7	-	-	513,0	30
Ogo	0,0	0	81,7	4	175,7	6	96,5	13	245,1	11	-	-	599,0	34
Dendoudi	0,0	0	25,7	2	135,8	6	208,9	6	206,4	9	-	-	606,8	24
Thilogne	0,0	0	99,6	4	75,6	6	168,1	11	95,1	6	-	-	438,4	27
Oréfondé	0,0	0	43,5	2	72,6	6	130,8	9	109,5	6	-	-	356,4	23
Bokidiawé	0,0	0	66,7	3	105,5	8	115,4	8	172,6	9	-	-	460,2	28
Mogo	0,0	0	76,1	4	136,8	7	106,7	9	144,8	9	-	-	464,4	29
kobilo	0,0	0	90,2	3	83,4	5	146,0	8	131,0	10	-	-	450,6	26
Guidjilogne	0,0	0	58,0	4	101,0	5	167,5	9	94,5	6	-	-	421,0	24
Kanel	34,9	03	71,1	04	92,6	07	126	11	206,1	09	-	-	655,9	38
Semmé	-		40,5	04	118,5	04	182,6	11	161	10	-	-	508,5	34
Ranérrou	4,5	01	69,6	06	94,7	09	238,7	12	294	14	-	-	701,5	42
Vélingara	-	-	17	05	78,7	07	248,7	11	218,8	10	-	-	363,2	33
L.Thioly	01	01	36,7	04	135	06	223	10	50,2	04	-	-	445,9	25
Loumboul	-	-	64,8	04	116,5	05	193,8	10	269,3	13	-	-	644,4	32
Kanel	34,9	03	71,1	04	92,6	07	126	11	206,1	09	7,9	01	537,9	35
oumaré			40,5	04	118,5	04	182,6	11	161	10			502,6	29

Situation pluviométrique en 2010

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs		
Kanel			27.7	04	132.5	08	248.3	12	145.9	13			554.4	37

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--

	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs		
Matam			28,5	05	144,4	10	194,4	13	181,2	16			548,5	44
Oourossogui			32,9	05	176,7	07	200,1	11	243,9	10			653,6	33
Ogo			27,9	05	145,4	08	233,6	09	248,1	15			655,0	37
Dendoudi														
			108,3	04	113,3	06	290,8	11	115,6	14			628,0	35
Thilogne			13,7	04	64,7	05	187,1	09	294,4	09			559,9	27
Oréfondé			13,0	02	70,2	04	201,4	09	144,7	11			429,3	26
Bokidiawé			12,1	04	142,8	07	262,1	11	157,4	11			574,4	33
Mogo			68,1	06	188,1	08	200,8	11	259,5	12			716,5	37
Kobilo			10,2	02	157,1	07	227,7	09	284,1	13			679,1	31
Guidjilogne			11,0	02	149,0	06	207,5	10	200,6	11			568,1	29

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept		Octobre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	jr	mm
Ranérou	-	-	212,5	06	184,8	6	262,5	10	171,9	15				
Vélingara	-	-	69,9	03	73,9	6	258,2	12	231,9	14				
Younouféré	-	-	33,5	02	74,7	3	217,4	7	200,5	12				
L Thioly	-	-	-	-	76,9	4	231,3	10	213,2	12				
Fourdou	-	-	89,2	04	165,2	4	231,6	9	150,5	15				
Loumbol	-	-	71	04	111,5	5	138,1	9						
Bélèl	-	-	16,4	02	102,3	6	117,2	9	430,4	15				
Mbem Mbem	-	-	59	3	135,1	11	56,1	11	250,2	16				
Cumul														

Situation pluviométrique année 2011

Station	Hauteur (mm)	Nombre de jours	Observation
Ranéro	421,8	38	
Vélingara	216,2	30	
Louguéré Thioly	466,9	22	
Loumbol S. Abdoul	411,9	26	
Younouféré	287,2	13	
Mbem Mbem	386,2	29	
Bélèle	559,9	22	
MOYENNE	392,87	24	

Situation pluviométrique année 2012

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept		Octobre			
	mm	j	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	jr	mm
Ranérou	2,4	1	21,2	2	174,8	7	272	12	45,8	6			28	489,2
Vélingara	0	0	0	0	54,5	8	120,4	10	72,8	6			28	262,7
Younouféré	0	0	23,2	2	114,5	4	156,2	7	114,7	5			18	408,6
L Thioly	0	0	0	0	46,2	3	151,2	9	49,3	4			17	263
Fourdou	35,4	1	73,4	2	106,8	6	218,8	12	168,1	12			33	602,5
Loumbol	21	1	46,5	3	97,8	7	131,3	11	48,4	7			29	375
Bélèl	0	0	50,2	3	220,4	8	286,6	7	168,4	6			24	725,6
Mbem Mbem	0	0	25	2	52,2	6	279,8	12	52,2	5			25	409,9

Taux de reprise : plantations massives 2011

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
L Thioly	250,77	A Sénégal	6 250	4 375	70%
Wouro Diallobé	03	A sénégal	300	180	60% Systématique
Mbonaye 1	01	Eucalyptus	2 500	2 250	90% Systématique
Nialamol	01	A sénégal	400	360	90% Systématique
Thiafaly	02	A sénégal	800	720	90% Systématique
Total	257,77		10 250	7 885	77%

Taux de reprise : plantations linéaires

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Mbonayel	2 ,755	Eucalyptus Prosopis	2 358	1 414	60% Systématique

5.2.5. Gestion de la faune :

Les Réserves de Faune du Ferlo sont souvent agressées par la pression du cheptel domestique due surtout à la forte transhumance.

On not cependant la réapparition de certaines espèces comme les gazelles et l'autruche pour ne citer que celles-ci.

Par ailleurs, le suivi des lamantins dans la région est une préoccupation majeure du service qui s'en acquitte aujourd'hui en rapport avec le Comité régional mis en place à cet effet

5.2.6. Information/sensibilisation

Localisation	Thèmes	Nbre séances planifiées	Nbre séances tenues	Nbre individus touchés	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Bokidiawé	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	35				
Nabadji Civol	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	60				
Ogo	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	100				
Agnam Civol	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	95				
Dabia	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	30				
Oréfondé	Sensibilisation sur l'entretien et la protection des plantations		01	50				
Total : Secteur Matam			06	370				
Arr Orkadiéré	LCFB	04	08	750				Secteur
Arr Wouro Sidi	LCFB	04	06	147				Secteur
SECTEUR Kanel								
Mboylokh	Feu br	01	01	35	-	-	-	-
Badagor	Feu br	01	01	24	-	-	-	-
W.Ndamdy	Feu br	01	01	27	-	-	-	-
Boulogne	Feu br	01	01	15	-	-	-	-

W Bolki Tol	Feu br	01	01	12	-	-	-	-
W Thily	Feu br	01	01	18	-	-	-	-
Mbakédji	Feu br	01	01	45	-	-	-	-
Mbam	Feu br	01	01	104	-	-	-	-
Nelbi	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Bélly Gélouky	Feu br	01	01	19	-	-	-	-
Niarouwel	Feu br	01	01	23	-	-	-	-
Wabindou	Feu br	01	01	56	-	-	-	-
Mbajédji Alfa	Ré Bios	01	01	20	-	-	-	-
Wendou Diamé	Ré Bios	01	01	18	-	-	-	-
Wendou Kolé	Ré Bios	01	01	22	-	-	-	-
Wendou Boky	Ré Bios	01	01	18	-	-	-	-
Wendou Doky	Ré Bios	01	01	12	-	-	-	-
Madiondou	Ré Bios	01	01	10	-	-	-	-
Mbilo	Ré Bios	01	01	23	-	-	-	-
Toubé Boki	Ré Bios	01	01	12	-	-	-	-
Lougué Samba	Ré Bios	01	01	20	-	-	-	-
Toubé	Ré Bios	01	01	19	-	-	-	-
Dendoudy Dow	Ré Bios	01	01	35	-	-	-	-
Sinthiou Baydi	Ré Bios	01	01	11	-	-	-	-
Pétone	Ré Bios	01	01	35	-	-	-	-
Bittel	Ré Bios	01	01	12	-	-	-	-
Kawel	Ré Bios	01	01	16	-	-	-	-
Wouro Mbaygou	Ré Bios	01	01	20	-	-	-	-
Wouro Ramata	Feu br	01	01	26	-	-	-	-
Bitnguel	Feu br	01	01	29	-	-	-	-
Bélél Kédé	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Madina	Feu br	01	01	06	-	-	-	-
Ouro Ali	Feu br	01	01	20	-	-	-	-
Dounoubel	Feu br	01	01	30	-	-	-	-
Koukarane	Feu br	01	01	40	-	-	-	-
Wouro Bathioudou	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Wouro M Hama	Feu br	01	01	08	-	-	-	-
Wouro Chirifou	Feu br	01	01	40	-	-	-	-
Wouro Massaly	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
Siliwal	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Wouro Boye	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Doubi Doro	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
Wouro Baygou	Feu br	01	01	17	-	-	-	-
Wouro D Ramata	Feu br	01	01	09	-	-	-	-
Mbem Mbem	Feu br	01	01	10	-	-	-	-
Bogal Mbéry	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
Fourdou	Feu br	01	01	20	-	-	-	-
Gallet II	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
Louminoul	Feu br	01	01	18	-	-	-	-
Ndiayène Sé	Feu br	01	01	20	-	-	-	-
Gird Lath	Feu br	01	01	22	-	-	-	-
Thioukoungal	Feu br	01	01	25	-	-	-	-
Féta Baldé	Feu br	01	01	20	-	-	-	-
Badagore	Feu br	01	01	30	-	-	-	-
Cossas Namari	Feu br	01	01	20	-	-	-	-
Mbélone	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
L Thioly F. I	Feu br	01	01	35	-	-	-	-
Younouféré	Feu br	01	01	50	-	-	-	-
Wouro Diallobé	Feu br	01	01	15	-	-	-	-
Ranérou	Feu br	01	01	30	-	-	-	-
W. Makam	Feu br	01	01	25	-	-	-	-
Mboul	Feu br	01	01	40	-	-	-	-
Gassé Diabé	Feu br	01	01	35	-	-	-	-
Darou Nehma	Feu br	01	01	60	-	-	-	-
SECTEUR Ranérou								

5.2.6 Formation

Localisation	Thèmes	Nbre sessions planifiées	Nbre sessions tenues	Budget origine
Ogo	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Moyens du Secteur

Nabadji Civol	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Idem
Bokidiawé	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Idem
Dabia	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Idem
Agnam Civol	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Idem
Oréfondé	Stratégie de lutte contre les feux de brousse ; Techniques de pépinières	02	02	Idem
Total		12	12	

Localisation	Thèmes	Nbre cibles prévues	Nbre cibles atteintes	Catégorie acteurs	Budget
					origine
Ogo	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	30	30		
Nabadji Civol	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	35	35		
Bokidiawé	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	25	25		
Dabia	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	30	30		
Agnam Civol	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	25	25		
Oréfondé	Stratégie de lutte contre les feux de brousse	40	40		
Vélingara	Techniques de lutte contre les feux de brousse	30	30	Secteur, AVSF	AVSF
Thionokh	Techniques de lutte contre les feux de brousse	13	13	Secteur, AVSF	AVSF
Dayane	Techniques de lutte contre les feux de brousse	30	30	AVSF /Secteur	AVSF
Mbem Mbem	Techniques de lutte contre les feux de brousse	28	28	AVSF/ Secteur	AVSF
Ogo	Techniques de Pépinières	25	25	SEF Populations	-
Nabadji Civol	Techniques de Pépinières	15	15	SEF Populations	-
Bokidiawé	Techniques de Pépinières	15	15	SEF Populations	-
Dabia	Techniques de Pépinières	20	20	SEF Populations	-
Agnam Civol	Techniques de Pépinières	10	10	SEF Populations	-
Oréfondé	Techniques de Pépinières	20	20	SEF Populations	-
Total		421	421	-	-

6. CONTENTIEUX

Nature infraction	Procès verbaux (PV)				
	PV dressés	PV acquittés	PV en instance	Transmis au tribunal	PV contre inconnu

Confection ouvrage dans la RFFN	4	4			
Confection ouvrage dans la RFFS	7	7	0	0	0
Fonçage illégal de puits en RFFN	1	1	0	0	0
Circulation frauduleuse	11	9	0	0	0
Feu de brousse	2	2	0	1	0
Exploitation frauduleuse	4	0	0	0	0
Coupe et exploitation irrégulière de bois en RFFN	4	4	0	0	0
Occupation irrégulière et altération du domaine forestier	2	2	0	0	0
Coupe illicite	19	2	0	0	0
Séjour illégal et pâturage non autorisé	0	0	0	0	0
Défrichement irrégulier	2				
Elagage d'arbre sans permis	6	6			
Dépassement sur quantité	4	4			
Dépôt illicite de produits forestiers (charbon de bois)	1	0	0	0	1
TOTAL	67	66	0	1	1

7. RECETTES FORESTIERES :

Recettes domaniales

Nature	Sur permis (taxes et redevances)		Produits saisis (vente de gré à gré)	
	Nombre/Qté	Recettes (FCFA)	Nombre/Qté	Recettes (FCFA)
Abattage arbres	47	376000		
Pain de singe	12845	192675		

Fruit de sounp	385	5775		
Pilon	1370	68500		
Bois mort	18292	9146000		
Gomme arabique	16735	1171450		
Jujube	79577	1193655		
Mortier	70	7000		
Ardoises coranique	300	15000		
Dialambane mort	6	60000		
Lit tara	7	4200		
Taxes de renouvellement CPEF 2012	-	3254330		
TOTAL		15.494.585		

Recettes contentieuses

Procès Verbaux			Vente de gré à gré		
Nature infraction	Nbre	Montant des transactions	Nature du produit	Nombre /Quantité	Montant
Confection ouvrage dans la RFFN	4	775000			
Confection ouvrage dans la RFFS	7	2 876 000			
Fonçage illégal de puits en RFFN	1	250 000			
Circulation frauduleuse	11	803000	bois mort et charbon	30 stères et &à sacs charbon	42 500
Feu de brousse	2	875000			
Exploitation frauduleuse	4	478000			
Coupe et exploitation irrégulière de bois en RFFN	4	650 000	bois mort	120 stères	120000
Occupation irrégulière et altération du domaine forestier	2	150000			
Coupe illicite	19	1 037 500	bois mort	30 stères	30000
Séjour illégal et pâturage non autorisé	0				
Défrichement irrégulier	2	156000			
Elagage d'arbre sans permis	6	598000			
Dépassement sur quantité	4	400000			

Dépôt illicite de produits forestiers (charbon de bois)	1	0	charbon de bois	10 sacs	30 000
TOTAL	67	9048500			222 500
		TOTAL	9271000		

8. EXECUTION DU BUDGET

Budget CDS-MT

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER			
Formation du personnel technique forestier			
Recrutement main-d'œuvre			
Conférences, congrès, séminaires			
Aménagement et cartographie des forêts			
Achat de matériels, fournitures et équipements			
Achat, entretien et réparation véhicules			
Suivi des activités			
Achat de carburant			
Achat mobilier, matériels informatiques, fournitures			
TOTAL 1			
APPUI AUX INSPECTIONS REGIONALES DES EAUX ET FORETS			
Recrutement de main-d'œuvre			
Achat de consommables informatiques			
Achat de carburant			
TOTAL 2			
CAMPAGNE DE REBOISEMENT			
Production de plants			
Plantations massives			
Plantations linéaires			
Mises en défens			
Régénération naturelle assistée			
TOTAL 3			
REHABILITATION DES FORETS CLASSEES			
Délimitation, bornage, pancartage et cartographie			
Elaboration de plans simples de gestion			
Elaboration de plans d'aménagement			
TOTAL 4			
GRANDE MURAILLE VERTE			
Plants produits et mis en terre			
Protection et entretien			
Conférences et congrès			
TOTAL 5			
REINFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE			
Ouverture de pare-feu			
Entretien de pare-feu			
Opérations de mise à feu précoces			
Création, redynamisation, équipement CLCFB et sensibilisation			
TOTAL 6			
PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE GRANDE CÔTE			
Construction d'un mur de protection			
TOTAL 7			
TOTAL GENERAL DES COMPOSANTES			

Budget

La situation des crédits alloués au service dans la région se présente comme suit :

Crédits alloués à l'IREF (situation en octobre 2012)

Rubrique	Crédits alloués (CFA)	Diminution des crédits	Engagées (CFA)	Reliquat (CFA)
Fourniture de bureau	470 000	105750	364250	00
Autres fournitures	376000	84600	291400	00
Consommables informatiques	376000	84600	291000	400
Carburant	1410000	317415	1092234	351
Entretien véhicule	470 000	105750	364000	250
Entretien/Maintenance	141000	31725	100525	8750
Produits d'entretien	376000	84600	291400	00
Frais de mission	188000	84600	75000	28400
Téléphone	--	---	--	--
Eau				
Electricité				
Autres Prestations de services	13 300 000		8 605794	4 694206

La rubrique « Autres prestations de service » paye les salaires du personnel de soutien. Depuis le début de l'année, les salaires de ce personnel sont régulièrement payés.

Crédits alloués au secteur de Kanel

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER			
Fournitures de bureau	470.000	364.250	00
Matériels et Produits d'entretien	329.000	224.900	75
Consommables informatiques	188.000	145.500	200
Autres fournitures	235.000	182.000	125
Achat, entretien et réparation véhicules	282.000	218.500	50
Achat de carburant	564.000	436.734	60
TOTAL 1	2.068.000	1.571.884	510

Crédits alloués au secteur de Matam

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER			
Fournitures de bureau	470.000	364.250	00
Matériels et Produits d'entretien	329.000	224.900	75
Consommables informatiques	188.000	145.500	200
Autres fournitures	235.000	182.000	125
Achat, entretien et réparation véhicules	282.000	218.500	50
Achat de carburant	564.000	436.734	60
TOTAL 1	2.068.000	1.571.884	510

Crédits du Secteur Forestier Ranérou

Activités	Crédits Etat		
	Alloué	Dépensé	Reliquat
Fournitures de bureau	364 250	364 250	00
Matériel et produits d'entretien	145 700	145 700	00
Consommables informatiques	218 550	218 550	00
Carburant	436 603	435 936	667
Autres fournitures	218 550	218 550	00
Entretien et réparation véhicule	218 550	218 550	00
Téléphone			
Electricité			
Eau*			
TOTAUX	1 602 203	1 601 536	667

Crédits de la Réserve de Faune du Ferlo Sud

Les crédits de la Réserve de Faune du Ferlo Sud n'ont pas été alloués en 2012.

9. ANALYSE

9.1 - Aménagements et Productions Forestières

Malgré l'inexistence de plans d'aménagement et de plans de gestion des forêts de la région, la richesse floristique de celles-ci se reconstitue.

L'appui des partenaires à travers l'action des projets et des programmes intervenant dans la région a largement contribué à l'amélioration de ce potentiel ainsi que de la diversité biologique.

Il est urgent cependant de programmer l'aménagement des forêts de la région pour réduire leur tendance régressive. Les formations classées sont sévèrement agressées en certains endroits du fait notamment des empiètements pour raison de cultures et d'habitation (hameaux et autres).

Les actions menées par les collectivités locales en charge du domaine protégé ne sont pas visibles. Celles-ci doivent accompagner les populations engagées

résolument à gérer rationnellement leur environnement, à améliorer leur cadre de vie et à leur procurer des revenus supplémentaires.

Dans le cadre du processus d'érection des réserves de faune du Ferlo en réserve de biosphère, les noyaux identifiés, délimités et pancartés font l'objet de surveillance en rapport avec les comités de veille mis en place à cet effet.

Des prises de vues réalisées quelques mois auparavant par une mission du PASEF/UNESCO/MAB devraient compléter le projet d'érection des réserves du Ferlo en Réserve de biosphère actuellement en très bonne voie. Cette mission du PASEF a procédé également à l'implantation de panneaux indiquant l'état actuel des Réserves de Ranérou Ferlo.

Le PROGEDE-2 a réalisé un diagnostic participatif au niveau du département de Ranérou Ferlo.

Concernant les productions forestières dans la région, les produits tirés de nos forêts sont essentiellement des produits de cueillettes comme la gomme arabique, le jujube, les fruits de *Balanites aegyptiaca* « soump » et le bois mort.

L'exploitation du bois de chauffe consiste au ramassage du bois mort pour le ravitaillement de grands centres comme Touba, Mbacké et Louga. La future réserve de biosphère permettrait de rationaliser cette filière d'exploitation en organisant les populations riveraines des formations classées afin de tirer davantage de profits de la filière.

9.2 - Protection des forêts :

Les feux de brousse étaient et sont encore de nos jours le facteur de dégradation le plus redoutable des écosystèmes forestiers de la région. Face à leur récurrence et à leur dangerosité, un réseau de pare-feu de près de 2500 km préexistant a été mis en place dans la région. Ce réseau souffre aujourd'hui d'un défaut d'entretien. Des actions d'entretien de ce réseau menées cependant par les populations et le service forestier ne sont pas souvent significatives au regard de l'immensité de la tâche. A ces actions s'ajoute l'organisation de comités de lutte contre les feux de brousse qui sont aujourd'hui plus d'une centaine dans la région. Ceux-ci devraient être soutenus et consolidés. Mais les comités existant actuellement dans la région ne disposent pas tous des équipements adéquats de même que les unités d'intervention mobiles qui sont aussi en panne.

Les départements de Ranérou et Kanel sont les zones les plus névralgiques en raison de l'important combustible et du caractère jardinier de son habitat humain.

Cependant, d'importants pare-feu ont été ouverts et réhabilités ces dernières années par le PRODAM, la ZARESE et le PGIES.

9.3 - Reboisement et conservation des sols :

La prise en charge du reboisement par les collectivités locales et les partenaires permet d'asseoir des actions durables. L'implication des populations dans la production de plants et le suivi des réalisations a permis cette année d'obtenir des résultats appréciables.

Cependant, la réception tardive des intrants (gainés, semences...) et la mauvaise qualité des semences « tout venant » ont été à l'origine de la mauvaise performance dans ce domaine à bien des égards.

Les actions de mise en défens et de régénération naturelle qui sont aussi une réponse à la situation de la région devraient être soutenues.

9.4 - Gestion de la faune :

Les Réserves de Faune du Ferlo sont souvent agressées par la pression du cheptel domestique due surtout à la forte transhumance.

On note cependant la réapparition de certaines espèces comme les gazelles et l'autruche pour ne citer que celles-ci.

Par ailleurs, le suivi des lamantins dans la région est une préoccupation majeure du service qui s'en acquitte aujourd'hui en rapport avec le Comité régional mis en place à cet effet.

9.5 . Information/sensibilisation / Formation

L'essentiel des séances d'information et de sensibilisation est axé sur la lutte contre les feux de brousse et les méfaits des coupes abusives sur les écosystèmes forestiers. Les radios communautaires de Thilogne et de Ranérou sont d'un grand apport dans la diffusion de l'information sensible auprès des populations.

Concernant l'érection des Réserves de Faune du Ferlo en Réserve de Biosphère, les populations rurales en sont partie prenante.

9.6. Recettes forestières : la situation financière a fait l'objet d'un courrier spécial qui a été envoyé à la DPF.

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DU PERSONNEL

Personnel fonctionnaire/décisionnaire

Prénoms et Nom	Matricule de solde	Grade	Fonction	Poste d'affectation
Lassana BA	504301/E	I.E.F.	Chef d'Inspection	Matam
Gorgui DIOP Adiouma DIOP Massamba BITEYE Mamadou NDIAYE	604538/Z 384915 / N 361 799/I 513721/A	I.T.E.F. I.T.E.F. I.T.E.F. I.T.P.N.	Adjoint IREF Chef de Secteur Chef de Secteur Chef de Secteur	Matam Matam Ranérou Kanel
Bakary SONKO Seydou NDOUR Ousmane Sembène NDIAYE Aliou THIOUB Mamadou Mactar GAYE Boubacar BALDE Issa NDIAYE Oumar GAYE Ibrahima NDIAYE Cheikh Tidiane SARR	614723 625 959 / D 618 996 / G 613 024 / F 618 804 / A 643799 / B 625 980 / H 618 803 / B 625 968 / B 613006/B	ATEF A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F. A.T.E.F.	Adjoint chef de secteur Chef de Brigade Chef de Brigade Chef de Brigade Responsable Pépinière iref Chef de Brigade Chef de Brigade Chef de Triage Chef de Triage Chef de brigade	kanel Younouféré(RF) Ogo(MT) Agnam Civol(MT) Matam Sémmé(KN) Ouro Sidy(KN) Oudalaye(RF) Louguéré-Thioly(RF) Vélingara férlo
<u>Gardes forestiers</u> <u>Boucar SAGNE</u> <u>Doudou Sarr DIALLO</u> <u>Abdourahmane NGOM</u>	643 801/D 643 802/E 643 825/F	Garde Garde Garde	IREF IREF IREF	Secteur kanel Secteur ranérou Secteur ranérou
<u>Décisionnaires</u> Amadou Tidiane FALL Ndéné FAYE	365 725 / H 362 940 / F -	Porte-Lance Porte-Lance	Chef de Triage RFFS	Nguidjilone Ranérou

Situation du personnel en détachement

Prénoms et Nom	Matricule de solde	Grade	Organisme
<u>Hiérarchie B</u> Moctar Bocar SALL	613 888 / Z	ITEF	PGIES/Oourossogui

- IEF : Ingénieur des Eaux et Forêts
- ITEF : Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
- ITPN : Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux
- ATEF Agent Technique des Eaux et Forêts
- ATPN : Agent Technique des Parcs Nationaux
- ATH : Agent Technique d'Horticulture
- GF : Garde Forestier

Personnel de soutien :

N °	Prénoms et Noms	Prise en charge	Fonction	Poste d'affectation
1	Oumou Ismaïla KANE	Budget IREF / Autres prestations de services	secrétaire	IREF/Matam à Oourossogui
2	Demba DIALLO	Budget IREF / Autres prestations de services	Chauffeur	IREF/Matam à Oourossogui
3	Aly SY	Budget IREF / Autres prestations de services	Gardien	IREF/Matam à Oourossogui
4	Mamadou Abdou BA	Budget IREF / Autres prestations de services	Planton	IREF/Matam à Oourossogui
5	Moussa SIDIBE	Budget IREF / Autres prestations de services	Chauffeur	Secteur Matam à Oourossogui
6	Silèye KOUME	Budget IREF / Autres prestations de services	Chauffeur	IREF/Matam à Oourossogui

7	Mouhamadou DIALLO	Budget IREF / Autres prestations de services	Gardien	IREF/Matam à Ourossoqui
8	Demba SY	Budget IREF / Autres prestations de services	Manœuvre permanent Régionale Pép.	Pépinière Régionale de Matam
9	Demba Mody SOW	Conseil Régional de Matam	Gardien	Dendoudi
10	Amadou Hamidou BA	DEFCS	Gardien	Ranérou
11	Moustapha BA	Conseil Régional de Matam	Chauffeur	Ranérou

Situation du personnel au 31-12-2012

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire	Effectifs	
IEF	01	
ITEF	04	
ITPN	01	
ATEF	10	
Gardes forestiers	03	
Porte-lance	02	
Sous -total	21	
Personnel de soutien		
Secrétaire	01	
Chauffeur	04	
Manœuvre permanent	01	
Gardien	04	
Planton	01	
Sous-total	11	
Total général	32	

Mouvement du personnel

Prénoms et Noms	Grade	Position actuelle	Position antérieure
Lassana BA	IEF	IREF Matam	Inspecteur /DCS
Gorgui DIOP	ITEF	Adjoint IREF Matam	Chef de secteur Birkelane
Adiouma DIOP	ITEF	Chef de secteur Matam	Chef de Secteur Kounghoul
Mamadou NDIAYE	ITPN	Chef de Secteur Kanel	Chef de Secteur Vélingara
Cheikh tidiane SARR	ATEF	Mise en position de stage Katibougou (Mali)	Chef de brigade de vélingara féro

ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

Véhicules

Marque et type	Immatriculation	Année d'acquisition	Etat	Utilisateurs	Observations
PRADO LJ	AD 11161	2005	Bon	IREF	En panne suite d'un accident
Toyota DC	8 NU 595 IT	2000	Bon	Chef Secteur Matam	En panne de moteur depuis Août 2011
Toyota DC	8 NU 492 IT	1995	Passable	Adjt IREF	En revision
Tracteur MF 125	-		Mauvais	IREF/Matam	A réviser
Remorque 4 roues	-		Mauvais	IREF/Matam	A réparer
Citerne à Eau	-		Passable	IREF/Matam	
Camion Hino	AD 6578		Assez bon	IREF/Matam	Pneus à changer
Toyota DC	8NU 668 IT	2003	Passable	Chef Secteur Ranérou	A réviser
Toyota DC	AD 11 241	2005	Assez bon	Secteur de Kanel	
Unimog kfw	AD 2390		Assez bon	Secteur Ranérou	-
Unimog kfw	AD 2532	1985	Assez bon	Brigade Vélingara	
Unimog kfw	AD 2747		Passable	Secteur Kanel	A réparer
Citerne Hino	AD 2498		Sur cale		A réparer
Citerne Hino	AD 2530		Sur cale		A réparer
Citerne Argentin	AD 2398		Epave		A réformer
Citerne Renault	AD 14 169	2007	neuf	Secteur Ranérou	Entretien nécessaire

Citerne Renault	AD 14 172	2007	neuf	Vélingara	Entretien nécessaire
Citerne Renault	AD 14 163	2007	neuf	Kanel	En panne

L'acquisition d'un autre véhicule permettrait une présence beaucoup plus effective des agents sur le terrain et par voie de conséquence un meilleur suivi des activités.

Motos

Marque et type	Immatriculation		Etat	Utilisateurs	Observations
Yamaha 125	AD 11 220	2005	Bon	Comptable/mat IREF/Matam	
Suzuki	AD 15 836	2009	Neuve	Chef BC Matam	
Yamaha 125	-	2005	Passable	Chef Brigade de Ogo	A réviser
Yamaha 125	AD 11 179	2000	Passable	Chef Brigade Agnam	A réviser
Yamaha 125	AD 7815	-	Passable	Chef Triage Nguidjilone	A réviser
Yamaha 125	AD 11 225	2005	bon	Chef Brigade C Ranerou	
Yamaha 125	AD 11 227	2005	Bon	Chef Brigade Vélingara-Ferlo	
Yamaha 125	8 NU 612 IT	2003	En panne	-	A réparer
Yamaha 125	8 NU 610 IT	2003	Passable	Chef Triage Oudalaye	
Yamaha 125	-	-	En panne	-	
Yamaha 125	8 NU 653 IT	2003	En panne	Chef Brigade Centrale Kanel	A réparer
Suzuki 125	AD 15 835	2009	Neuve	Chef Brigade Ouro- Sidy	
Yamaha 125	-	-	En panne	Brigade Orkadiéré	A réparer
Yamaha 125	-	-	En panne	Brigade Ouro- Sidy	épave

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES

Désignation	Localisation	Usage	Nombre de pièces	Etat	Observations
Terrasse en dur	Oourossogui	Bureau	08	Assez Bon	IREF et Secteur (02 pièces à réparer)
Terrasse en dur	Oourossogui	Logement	04	Assez Bon	IREF
Terrasse en dur	Oourossogui	Logement	04	Assez Bon	Chef Secteur
Terrasse en dur	Oourossogui	Bureau	04	Bon	Réfection par le PGIES
Terrasse en dur	Ranérou	Bureau	04	Bon	Secteur
Terrasse en dur	Ranérou	Logement	03	Bon	Chef Secteur
Terrasse en dur	Kanel	Bureau	05	Bon	Secteur
En dur avec ardoise	Matam	Bureau	03	Passable	BC et Comptable matière (à réfectionner entièrement pour abriter le Secteur de Matam)
En dur avec ardoise	Matam	logement	03	Assez bon	Chef B Centrale
En dur avec ardoise	Oourossogui	Magasin	01	Assez bon	
En dur avec ardoise	Matam	Magasin	01	Assez bon	
En dur avec ardoise	Semmé	Bureau	03	Mauvais	A réfectionner
En dur avec ardoise	Semmé	Logement	04	Mauvais	A réfectionner
En dur avec tôle	Ranérou	Bureau	03	Vétuste	RFFS
En banco avec tôle	Younouféré	Bureau	03	En ruine	
En banco avec tôle	Dendoudi	Bureau	03	En ruine	

ANNEXES 4 : ARMEMENT

Situation de l'armement

Types d'arme	Modèle	Calibre (mm)	N°	Affectation	Observations
PA/MAC 50	1950	9	K6699	Chef de Secteur	Panne
MAS 36	1936	7,5	97024	Loug. Thioly	Passable
MAS 36	1936	7,5	91005	Pool Secteur	Passable
MAS 36	1936	7,5	91912	Pool Secteur	Passable
MAS 36	1936	7,5	93242	Pool Secteur	Passable
MAS 36	1936	7,5	87915	Vélingara	Passable
PA/MAC 50	1950	9	C 8157	Chef de Secteur	05 munitions
MAS 36	1936	7,5	M 93242	Brigade Centrale	05 munitions
MAS 36	1936	7,5	FH20884	Brigade Agnam	Sans munition
MAS 36	1936	7,5	K 83654	Brigade Ogo	Sans munition

La dotation d'armes beaucoup plus modernes est souhaitable.

ANNEXE 5 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

Structures	Désignation	Nombre	Observations
IREF	-bureau -armoire haute en fer -bibliothèque -classeur à 5 clapets -classeur à 4 clapets -fauteuil -chaises visiteurs -fax -ordinateur -imprimante -photocopieuse -coffre	05 03 01 01 01 03 06 01 02 01 01 01	En panne En panne
Secteur de Matam	-bureau -armoire haute en fer -armoire basse en fer -classeur à 10 clapets -classeur à 5 clapets -fauteuil -chaises visiteurs -Ordinateur -imprimante -Table -armoire à carte	04 04 02 04 01 03 09 01 01 05 01	
Secteur de Kanel	-bureau -armoire haute en fer -armoire basse en fer -classeur à 10 clapets -classeur à 5 clapets -fauteuil -chaises visiteurs -Ordinateur -imprimante -coffre fort -Table	04 02 03 02 02 01 02 01 01 01 01	
Secteur de Ranérou	-bureau -armoire haute en fer -armoire basse en fer -classeur à 10 clapets -fauteuil -chaises visiteurs -Ordinateur fixe -imprimante -coffre fort	02 02 01 02 01 04 01 01 01	

ANNEXE 6 : PARTENAIRES DU SERVICE

LE PARTENARIAT

DAO

PGIES

PROGEDE 2

ARD

WETLANDS INTERNATIONAL

AVSF

UNESCO

RADIOS COMMUNAUTAIRES